

Année Universitaire : 20 . . / 20 . .

Numéro étudiant : \_ \_ \_ \_ \_

**ATTENTION :** Les étudiants qui changent de filière au sein de l'UPHF ne doivent pas démissionner et ne sont pas concernés par cette procédure.

Annulation d'inscription

Annulation/remboursement pour transfert dans un autre établissement supérieur

Remboursement pour attribution tardive de bourse

**Vous trouverez la liste des pièces à fournir au verso de cette page.**

Je soussigné(e),

NOM – PRÉNOM : ..... ÉPOUSE : .....

DATE DE NAISSANCE : .. / .. / .... LIEU DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : ..... PAYS : .....

N° de téléphone : ..... Mail : ..... @ .....

sollicite le remboursement des droits de scolarité.

J'ai pris connaissance que :

- Seuls les droits de scolarité seront remboursés, déduction faite de 23 euros, montant qui reste acquis à l'UPHF au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription.
- Si vous aviez opté pour le paiement en 3 fois, le remboursement ne pourra se faire qu'au terme du troisième paiement.

Fait à : ....., le .....

Signature obligatoire

Autorisation de versement sur un autre compte bancaire

Je demande que le versement soit effectué sur le compte de la personne désignée ci-dessous (RIB à joindre), et je vous décharge de toute responsabilité.

Mlle, Mme, M. : ..... Signature

**DEMANDER L'ANNULATION D'INSCRIPTION ET/ OU OBTENIR UN REMBOURSEMENT  
LISTE DES PIÈCES À FOURNIR**

**1– Annulation d'inscription\***

- Carte d'étudiant (veuillez-vous assurer que le porte-monnaie électronique est vide)
  - Original ou photocopie du Pass Étude
  - Un courrier circonstancié détaillant les motifs de cette demande, veuillez indiquer la date d'arrêt des cours.
- Dans ce cas précis, aucun remboursement des frais de scolarité n'est possible.

**2 – Annulation/remboursement formulés au plus tard le 31 OCTOBRE pour transfert dans un autre établissement supérieur\***

- Un courrier circonstancié détaillant les motifs de cette demande, veuillez indiquer la date d'arrêt des cours.
- Carte d'étudiant (veuillez-vous assurer que le porte-monnaie électronique est vide)
- Original ou photocopie du Pass Étude
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) à vos nom et prénom. En cas de remboursement sur un autre compte, remplir la décharge en page 1 et joindre le RIB correspondant.
- Un certificat de scolarité prouvant votre inscription dans un autre établissement.

**3- Remboursement pour attribution tardive de bourse\***

- Photocopie de la carte d'étudiant
- Photocopie du Pass étude
- Un relevé d'identité bancaire (RIB) à vos nom et prénom. En cas de remboursement sur un autre compte, remplir la décharge en page 1 et joindre le RIB correspondant.
- Photocopie de l'avis définitif d'attribution de bourse (recto-verso) ou photocopie de l'attestation de bourse du gouvernement français.
- Photocopies des 3 reçus de paiement pour les étudiants ayant opté pour le prélèvement en 3 fois.

- **Les documents sont à remettre soit par voie postale soit directement au guichet du service scolarité :**

UNIVERSITÉ POLYTECHNIQUE HAUTS-DE-FRANCE  
SCEVE – SERVICE SCOLARITÉ  
LE MONT HOUY  
59313 VALENCIENNES CEDEX 9